

RÉUNION DU 09 AVRIL 2021

Convocation le 02 avril 2021

Compte-rendu affiché le 10 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TAUFOR Hubert, Maire.

Etaient présents : TÉTU Bernard, KICHEY Thomas, CONTE Mathieu, DUVAL Jean-Paul, MARQUIS Amandine, VITRY Elodie, LUCAS Marie-Paule, DELIGNIERE Amandine, MAURICE Olivier, LOMBARD Laurent, SIMON Sandy, DE LA LLAVE Michel, LARGILLIERE Alexandre, formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : DELIGNIERES Colette (pouvoir à TÉTU Bernard).

Secrétaire de séance : LOMBARD Laurent.

La séance est ouverte à 18 heures.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour du projet d'extension du RPC de Beauvoir. Accepté à l'unanimité des membres présents.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le compte rendu du précédent conseil ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2020

Monsieur le Maire présente le bilan des comptes de gestion et administratif de l'année 2020.

Au niveau du fonctionnement :

Dépenses	245 650.08 €
Recettes	309 277.84 €
Excédent	63 627.76 €
Excédent antérieur	347 852.69 €

Au niveau de l'investissement :

Dépenses	112 160.79 €
Recettes	30 937.87 €
Déficit	- 81 222.92 €

Excédent antérieur 5 092.59 €

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte de gestion 2020.

Monsieur le Maire quitte la salle, cède la présidence à monsieur Bernard Tétu et l'assemblée délibérante adopte à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2020.

III – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Monsieur le Maire demande de voter l'affectation du résultat 2019 soit un excédent de 335 350.12 € en fonctionnement et de – 76 130.33 € d'investissement.

Les membres du conseil votent à l'unanimité l'affectation du résultat 2020.

IV – TAUX D'IMPOSITION 2021

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de l'an dernier, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19.00%
(44.54% avec le taux du Département)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45.23%

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 73111 de la nomenclature M14) de 150 185.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de voter ces taux de fiscalité directe locale pour l'année 2021.

V – SUBVENTIONS 2021

Monsieur le Maire propose de verser les subventions suivantes :

- AAC : 1 150 €
- GEIOS : 75 €
- Les papillons blancs : 50 €
- Aînés : 965 €
- Les coudriers : 67 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

VI – REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2021

Monsieur le Maire demande l'encaissement des RODP (Redevances d'Occupation du Domaine Public) pour l'exercice 2021 dues par EDF GRDF et Orange.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise monsieur le maire à encaisser les RODP.

VII – BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 617 160.12 € et la section d'investissement s'équilibre à 362 025.33 €. Les travaux d'investissements principaux sont liés à la construction de l'atelier communal

Les membres présents adoptent à l'unanimité des présents le budget primitif 2021.

VIII – CONVENTION AMEVA

La municipalité souhaite mener une politique de prévention face aux risques naturels (inondations et coulées de boue en particulier).

Une convention est proposée avec l'AMEVA. L'étude est subventionnée à 80%. Il reste à charge de la commune environ 3 000 €.

Cette étude débouchera sur des propositions concrètes et sera destinée aux différents acteurs de notre environnement immédiat.

IX – PROJET D'EXTENSION DU RPC DE BEAUVOIR

Plusieurs élus émettent un certain nombre de remarques et d'interrogations concernant le projet architectural présenté.

1. Le coût très élevé du nouveau bâtiment pour abriter deux classes seulement (près d'un demi million). Existe-t-il un projet alternatif ?
2. L'absence de la notion de développement durable dans ce projet alors que nos sociétés en font une priorité dans les nouveaux aménagements du territoire et que l'Education nationale sensibilise notre jeunesse à cette thématique.
3. Le manque de fonctionnalité de ce nouveau bâtiment. Pourquoi est-il aussi excentré ? N'était-ce pas plus judicieux de le relier au bâtiment actuel ? Se posent notamment l'accès à plusieurs toilettes et l'absence de préau.
4. Une volonté d'attribuer à ce nouveau bâtiment une fonction exclusivement pédagogique.
5. Une demande de mise en place d'un comité de pilotage élargi en y intégrant notamment les enseignants afin de mener à bien la réflexion et la concrétisation du projet

X – INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Travaux réalisés : route de Poulainville, bancs, plantations, éclairage stade de football, salle des fêtes.
- ▶ Remplacement de l'employé communal actuellement en arrêt maladie depuis le 06 avril 2021
- ▶ Rencontre avec les membres du Safran : report des Safran Numériques en octobre 2021.

► Vidéo surveillance : une rencontre a eu lieu avec les représentants de la gendarmerie qui proposent de solliciter leur référent « vidéo surveillance » pour une étude sur la commune. Une rencontre aura lieu prochainement.

► Restitution « recensement des chemins ruraux » le 12 avril

► Retour Sainte Catherine le 12 mai.

La séance est levée à 20h30.